

COMPTE-RENDU ET PERSPECTIVES DES JOURNÉES D'ÉTUDES DU RÉSEAU DES GÉOGRAPHES LIBERTAIRES (RGL) : "LES OUTILS DES GÉOGRAPHES"

Avec le développement des nouvelles technologies (généralisation d'internet, smartphones, tablettes, GPS intelligents, etc.), l'*instrumentation* géographique (ensemble des instruments de mesure, d'analyse, d'observation) a beaucoup évolué. Elle offre aujourd'hui la possibilité d'usages ouverts, collaboratifs, partagés, ... On observe en effet le développement continu de bases de données en libre accès – open source –, d'approches collaboratives dans la cartographie et leur appropriation par des collectifs militants – autour de l'*openaccess* ou de la culture libre.

L'émergence de ces outils pose des questionnements forts pour les géographes quant aux nouvelles données produites, autant en termes de propriété (à qui appartiennent-elles ?) que d'utilisation (qui peut légitimement les utiliser ?), mais aussi d'objectifs poursuivis (à quoi/à qui peuvent-elles servir ?). La cartographie participative, développée sur internet de manière fulgurante en est un exemple. Les positionnements idéologiques sous-jacents à ces pratiques ainsi que les grilles de lecture qui leurs sont apposées méritent d'être analysées avec soin afin de rendre compte de leurs enjeux.

Par ailleurs, le pan critique et/ou radical de la géographie effectue aujourd'hui un retour remarqué dans la discipline et voit parfois ses concepts réappropriés par les mouvements sociaux. Certains de ces concepts – ville néolibérale, gentrification, justice spatiale – manquent pourtant souvent d'une définition claire, ce qui mène parfois à des conflits terminologiques voire à des contradictions. Si les grilles d'analyse des géographes se renouvellent, leurs présupposés implicites restent parfois obscurs.

Souhaitant articuler les outils réflexifs, techniques et pratiques, les journées d'études sur les « Outils des Géographes » ont entendu interroger les enjeux liés à l'évolution de l'*instrumentation* géographique et, par la même occasion, questionner son ouverture à la société civile. Ces journées se sont voulues ouvertes et plurielles, l'esprit étant de construire une discussion thématique autour d'approches et points de vues différents, dans le but de susciter un débat constructif entre les intervenant-e-s.

Pour ce faire, les journées ont été subdivisées en quatre temps d'échanges, soit quatre ateliers : les outils de pédagogie alternative (1) qui a souhaité (re)questionner la portée idéologique et décrypter les discours politiques qui sous-tendent l'apprentissage à travers les programmes de l'Éducation nationale ; la cartographie participative et critique (2) donnant à voir la portée et les limites de plusieurs dispositifs de cartographies dites alternatives ; les outils conceptuels des géographes (3) qui a questionné plusieurs termes actuellement en vogue au sein de la recherche urbaine – ici *bien commun* et *justice spatiale* – afin d'enrichir la compréhension des grilles d'analyse appliquées à l'espace et de repenser leur élaboration ; une balade urbaine (4) autour des Canuts, de la Commune de Lyon et du mouvement anarchiste à Lyon au XIX^e siècle.

1. QUELS OUTILS POUR UNE PÉDAGOGIE ALTERNATIVE ?

1.1. PRÉSENTATION DE L'ATELIER ET DES INTERVENANTS

L'atelier de pédagogie alternative des Journées d'Études du RGL de 2015 s'est déroulé dans la matinée du 28 avril. Il a réuni une trentaine de participants autour de trois présentations et a suscité de nombreux échanges et débats.

Pascal Clerc, maître de conférence à l'Université Lyon 1, a présenté ses travaux de recherche portant sur l'articulation des questions d'épistémologie et de didactique de la géographie, tout particulièrement en géographie scolaire.

L'idée de son intervention était de présenter quelques arguments et propositions qui pourraient faire avancer l'enseignement de la discipline (et également d'autres disciplines). Pascal Clerc rappelle que la géographie scolaire est très rarement pensée comme un discours, mais beaucoup plus comme un « *exposé de la réalité du monde* ». De plus, cette soit disant « réalité » – ce discours professé par les enseignants de primaire et de secondaire – est très fortement d'essence libérale et laisse très peu de place aux « approches alternatives ». Pascal Clerc aborde également la question du statut de l'enseignant-e et de la répartition de la parole dans la salle de classe (dans 80 % du temps, c'est l'enseignant qui conserve la parole). Or, la question de la parole renvoie à la question du pouvoir. Cela prouve que le travail scolaire est davantage basé sur *l'enseignement (teaching)* et non pas sur *l'apprentissage (learning)*. L'intervenant aborde également la question de la

disposition de la salle de classe et de la prédominance du modèle d'organisation dit en « autobus » (bureaux les un derrière les autres, en rangées, face au professeur). Pour Pascal Clerc, c'est un **dispositif de contrôle** voir même de **coercition**, mais pas du tout un dispositif d'apprentissage (cf. Foucault, *Surveiller et punir*). Il présente enfin une typologie des différents « mondes » des élèves qui sont très fortement déconnectés dans les pratiques scolaires : le *monde de la géographie scolaire* (la culture scolaire en géographie) ; le « *Monde* » (avec un « M » majuscule), celui dont on entend parler à travers les médias ; et le *monde des élèves* dans lequel ils vivent au quotidien. Cela renvoie à un enjeu important : l'idée de relier ces différents mondes par l'enseignement (notamment par la géographie).

Le Lycée Autonome et Autogéré de Lyon (LYAALY), est un projet lyonnais développé par un groupe comportant à la fois des enseignant-e-s travaillant (ou ayant travaillé) au sein de l'éducation nationale, des enseignant-e-s spécialisé-e-s travaillant tout particulièrement sur la question de « l'échec scolaire », des psychologues, etc. Ce projet rejoint les nombreuses expériences d'enseignement alternatif déjà existantes (comme le Lycée autogéré de Paris, le LAP) et se base sur deux principaux constats. Premièrement, la question du rapport à l'autorité de l'enseignant-e et de son pouvoir dans les transmissions de savoir ; deuxièmement, la question de l'espace. En effet, selon les initiatrices du projet, la « forme » conventionnelle de la classe répond à des rapports de classes (sociales). De plus, toujours selon ces dernières, les élèves ne sont pas des « vases vides » à remplir, mais plutôt des « vases (déjà) pleins ». L'idée est donc de mettre en place un lieu qui partirait de ce « déjà là » et où il serait possible de partir des questionnements des élèves.

Site internet du LYAALY : <http://lyaaly.fr/index.html>

Romaine Bettex et **Nicolas Progin**, étudiants à l'université de Fribourg (Suisse), en formation pour devenir enseignants au secondaire 2 (équivalent du lycée en France), nous ont présenté une méthode d'enseignement inspirée du courant du **socio-constructivisme**.

Cette méthode part du principe que l'élève n'est pas vierge de connaissances et possède un savoir propre lié à ses **représentations mentales** qui sont influencées par des **pratiques sociales de référence** lui permettant ainsi d'aborder le monde. Romaine Bettex et Nicolas Progin nous expliquent que ces représentations pouvant être complétées et redirigées, la méthode socio-constructiviste consiste à les faire émerger pour partir de ce que l'élève sait déjà, afin de construire un cours adapté à ce savoir et de manière à ce que l'élève cherche par lui-même et construise sa propre connaissance. Le « savoir savant » est reconsidéré, différemment de l'enseignement classique qui prend souvent la forme d'un cours transmissif où ce qui est énoncé par le professeur est présenté comme une vérité absolue. Le cours se construit alors plutôt comme une réflexion autour de concepts (forêt, montagne, continent...) que comme l'énonciation d'un ensemble de connaissances.

La technique proposée ici pour faire émerger les représentations est le dessin. Romaine Bettex et Nicolas Progin nous présentent une expérimentation de cette méthode lors d'une séquence de six cours sur le concept de forêt. L'exercice consistait à dessiner, pour une partie de la classe, la forêt suisse en 1900 et, pour l'autre partie, la forêt suisse actuelle. Des exemples de dessins circulent dans la salle. Des biais sont alors observés au niveau de la densité et de la surface des forêts, de la biodiversité qui s'y trouve, de la pollution, de l'aménagement et des loisirs qui s'y situent selon les époques. La forêt suisse de 1900 est souvent vue comme plus grande, plus dense, plus propre, plus riche en faune que la forêt actuelle, inversant ainsi la réalité des faits. Cette méthode permet alors d'arriver à une situation problème, en proposant notamment différentes définitions de la forêt selon les pays, afin que l'élève s'interroge et applique une autocorrection à sa conception de l'objet, matérialisée sur le dessin à travers différentes couleurs. Celui-ci possède ensuite les pré-requis pour s'interroger sur les fonctions de la forêt, suite logique du cours.

Par cette méthode, l'élève n'a ainsi pas à avoir peur de la faute, car il n'y a pas d'a priori sur ses représentations, tandis qu'il construit une réalité toute en nuance. Le temps de parole est alors détenu à 80 % par l'élève, qui doit présenter ses réflexions à la classe, le professeur prenant plus un rôle de guide que de détenteur du savoir en intervenant à la fin des exposés.

1.2. PERSPECTIVES CRITIQUES

Ces présentations ont chacune durées entre 15 et 20 minutes et se sont suivies de temps de discussions très stimulants. Cet atelier a ouvert des perspectives critiques intéressantes dont nous tenterons de rendre compte ici.

La présentation de Pascal Clerc nous invite à davantage *déconstruire* les enseignements dispensés aux élèves dans le primaire et le secondaire. Selon lui, il est important de « relier les différents mondes » que perçoivent

les élèves par l'enseignement. En effet, un élève a des pratiques spatiales. Il serait donc important de faire en sorte que les élèves puissent faire le lien entre leurs propres pratiques spatiales, le monde dont on leur parle à l'école et le « Monde des médias ». Ce serait le moyen d'aider les élèves à se penser comme **faisant pleinement partie de ce monde** et surtout pour leur faire prendre conscience qu'ils peuvent **agir** sur ce dernier. Il y a là peut-être un moyen d'appropriation ou de réappropriation du politique par de futur citoyens. Bien sûr, il y a un « risque » sur ce point : le risque de faire porter aux élèves la (très) lourde responsabilité du monde dans lequel nous vivons. Enfin, la réintroduction de l'*épistémologie* pourrait permettre de faire comprendre aux élèves qu'il n'y a pas de « *vérités vraies* » en géographie (et dans les autres disciplines) mais que tous les savoirs en sciences sociales proviennent de *construits*.

Un autre point primordial qui s'imposa lors des présentations de l'atelier ainsi que lors des débats qui en surgirent concerne la **question de l'espace de la « salle de classe »** (et cela autant dans le primaire et le secondaire que dans le supérieur). En effet, dès la première présentation, Pascal Clerc rappelle que l'organisation de l'espace de la salle de classe (la disposition des bureaux et des chaises des élèves, celle du professeur, etc.) – majoritairement basée sur le modèle en « autobus » – est une disposition qui bloque l'émancipation des élèves. Les initiatrices du projet du LYAALY ajoutent que, pour aborder des questions en géographie, la « balade » en extérieur est une méthode à privilégier afin que les élèves et les étudiant-e-s puissent se confronter directement à la réalité. Cela pourrait justement être un moyen intéressant pour « relier les mondes » dont nous parlait Pascal Clerc. Le plus important est de mobiliser l'expérience du monde que possèdent déjà les élèves, et cela à l'intérieur d'une classe ou bien à l'extérieur. Ils ont tous une pratique du monde¹. De plus, la question de l'espace d'apprentissage est au cœur du projet du LYAALY. L'idée de ce projet est effectivement de sortir de l'engrenage de l'éducation nationale et de proposer un espace remettant en cause la « forme » conventionnelle de la classe, permettant à toutes celles et ceux qui seraient intéressé-e-s par un sujet de se retrouver autour de thèmes particuliers.

Selon Patrick Minder, enseignant à l'Université de Fribourg (Suisse) et qui forme des futur-e-s enseignant-e-s, les élèves doivent apprendre la géographie en « faisant » et en « cherchant ». Il est selon lui très important de se poser la question de « comment on apprend ? ». La mise en place de ce que l'on appelle des « situations problèmes » (poser des « problèmes » concrets aux élèves) peut-être intéressant selon les initiatrices du LYAALY, mais cela n'est pas suffisant. Il faut aussi se poser la question de « pourquoi on construit une situation problème » et « QUI la construit ». Il pourrait être plus intéressant encore de partir directement des problèmes que se posent les élèves par eux-mêmes.

Philippe Pelletier rappelle qu'il faut être prudent-e et ne pas trop vouloir appliquer des « recettes de cuisine » pré-construites car cela peut mener à des approches doctrinaires. Chaque promotion (chaque classe) est différente. Il ne faudrait pas perdre de vue ce qui est le plus important : la **méthode**. « *Le chemin, il se fait en marchant* », nous rappelle Ph. Pelletier.

La présentation de Romaine Bettex et Nicolas Progin nous mène à réfléchir sur différents points. Tout d'abord sur la capacité des systèmes éducatifs, selon les différents pays, à permettre un enseignement libertaire. Ainsi, le système suisse est décentralisé par cantons, chacun ayant une liberté dans le choix des manières d'enseigner et dans l'application du programme pensé en terme d'objectifs de compétence et de savoir-faire. Les enseignements s'y faisant sans manuels, les enseignants sont d'autant plus libres dans la construction des cours. Tester des méthodes alternatives d'enseignements tel que le socio-constructivisme et éviter une vision dogmatique de l'enseignement semble plus facile que dans un système français très centralisé. Cela reste à nuancer, l'éducation suisse restant tout de même encadrée par l'État et des questions se posant en termes de base commune d'enseignement et de savoir partagé.

Des discussions sont ensuite menées autour de l'approche de la forêt. Le choix de la Suisse comme cadre est justifié par la volonté de faire appel aux représentations des élèves et donc à leur vécu et à leur expérience, proche de leur lieu de vie, notamment pour éviter les clivages entre ceux qui ont les moyens de voyager ou non.

La dimension de l'affect et de l'émotion dans les méthodes d'enseignement est abordée. Si le dessin peut libérer des émotions contenues par les élèves, il est rappelé que les consignes données dans un cadre scolaire

¹ Pascal Clerc nous donne un exemple. Pour travailler sur la mondialisation, il peut être intéressant de partir par relever la provenance des tee-shirt de chaque élèves présents dans la classe pour en faire une carte et voir ainsi d'où proviennent les tee-shirt. Il est ensuite plus facile d'intéresser les élèves autour de questions qu'ils peuvent davantage considérer comme « concrètes ».

imposent implicitement un sérieux dans les travaux des élèves et donc un contrôle de l'affect. Savoir qu'il est actif peut cependant sembler important, une personne faisant référence à l'image du cognitif comme moteur et de l'affectif comme carburant, l'abstraction de ce dernier pouvant pousser au décrochage en classe.

Les effets du discours catastrophiste chez les élèves sont discutés. Sarah Mekdjian voit dans la vision inversée des élèves sur l'état de la forêt entre 1900 et aujourd'hui le reflet de discours existants, de représentations construites qu'il serait intéressant de travailler avec les élèves pour qu'ils comprennent d'où viennent leurs images. Dimitri appuie quant à lui sur l'importance de montrer la réversibilité des phénomènes, témoignant de l'étonnement de ses élèves face à la possibilité de reboiser une zone déforestée. Il considère que les discours catastrophistes peuvent annihiler les volontés de changement avec l'image d'un monde allant inévitablement à sa perte.

Les débats mènent enfin à réinterroger ce que l'on cherche à transmettre aux élèves : Souhaite-t-on leur apprendre un ensemble de connaissances, un contenu de la géographie (ou d'autres disciplines), ou bien leur apprendre à apprendre, à étudier de manière autonome et à développer un esprit critique ? Ainsi, selon une intervenante, le rôle du professeur est de permettre aux élèves de se passer de lui, et surtout pas de se rendre indispensable. Des difficultés sont évoquées quant au fait d'enseigner et de faire comprendre leurs erreurs aux élèves sans adopter un comportement autoritaire. Il est aussi rappelé que nous avons tous des convictions personnelles et des idéologies et qu'il est difficile de s'en distancier totalement. Pascal Clerc considère alors que l'important est d'en avoir conscience et d'interroger le statut de l'enseignant, en donnant la possibilité d'être contesté par les élèves, ce qui peut être difficile à accepter.

Selon Nicolas Progin, il dépend avant tout de l'enseignant d'avoir la volonté d'adopter une posture différente, en essayant des outils alternatifs pour construire une pédagogie émancipatrice, malgré toutes les contraintes matérielles (le temps, le programme, la taille de la classe ...). Patrick Minder rappelle cependant les limites de l'enseignant.

2. CARTOGRAPHIE CRITIQUE, ALTERNATIVE, ...

2.1. PRÉSENTATION DE L'ATELIER ET DES INTERVENANTS

L'atelier de cartographie des Journées d'Études du RGL de 2015 s'est déroulé le 28 avril après-midi, de 14 heures à 17 heures. Il a réuni une trentaine de participants autour de quatre présentations.

Olivier Clochard, membre du laboratoire Migrinter de l'université de Poitiers a présenté une démarche alliant recherche académique et action militante à travers le **réseau Migreurop**. Ce réseau a notamment pour objectif de lutter contre la généralisation de l'enfermement des migrants étrangers, que ce soit dans des camps ou à travers des pratiques plus diffuses. Cette démarche accorde une part importante à la cartographie comme outil de représentation d'une réalité complexe et mouvante, gardant à l'esprit son caractère forcément approximatif ; également comme outil d'information à l'adresse de proches des migrants enfermés, de juristes, de militants désireux d'aider les personnes enfermées ainsi que comme outil de pression à l'égard des institutions et de prise de conscience d'une réalité partiellement ou partialement médiatisée.

Sarah Mekdjian, enseignante-chercheuse à l'université PMF Grenoble II a présenté ses travaux menés avec des demandeurs d'asile et sa méthode d'enquête et de production cartographique. Sa présentation part du constat que le travail d'enquête mené par les chercheur(se)s reproduit une forte violence symbolique par son caractère inquisiteur. La méthode employée par Sarah Mekdjian fait une large part à la subjectivité de l'individu, à sa créativité et insiste sur le caractère singulier, non conventionnel, non généralisable de la production qui en résulte. Les ateliers cartographiques sont collectifs, les matériaux utilisés sont à la discrétion des migrants qui deviennent co-producteur du travail du (de la) chercheur(se). Les productions gardent une part d'ésotérisme et échappent ainsi au jugement du (de la) chercheur(se) qui n'a pas pour tâche de déceler une vérité, une donnée généralisable, mais de révéler l'unicité et la complexité des parcours individuels.

Matthieu Noucher, chercheur CNRS à l'université de Bordeaux a présenté une analyse critique des « processus de mise en carte comme processus collectifs ». Explorant le concept de « cartographie critique » en partant des travaux de précurseurs comme J.B. Haley il a rappelé que la pratique de la mise en carte est grandement liée à la pratique du pouvoir, par la mise en vérité d'une représentation de l'espace. La pratique de la « cartographie indisciplinée » est une forme de remise en question du caractère normatif qui rattache la carte à l'institution. Par cette pratique, un groupe de personnes non-expertes « détourne » ce média pour produire un intérêt commun, utilisant à son profit l'essor de nouveaux outils cartographiques. Cependant, le

pouvoir de production cartographique dépend de la capacité des individus et collectifs à s'appropriier le processus de production et de diffusion de la carte et de se prémunir contre une éventuelle récupération. La « nouvelle cartographie critique » se doit donc de prêter davantage d'attention au processus de production de la carte qu'à la carte elle-même.

Nicolas Fonty, du collectif **#Occupy, Occuper sa ville**, nous a présenté la démarche du collectif qui vise à promouvoir la réappropriation de l'espace par les habitants par la pratique cartographique. La production cartographique se fait de manière collective lors d'ateliers où les habitants sont amenés à identifier les pratiques d'occupation des espaces publics dans leurs quartiers ainsi que les potentielles transformations souhaitées. Durant ces journées, Nicolas Fonty a animé un atelier portant sur le quartier de la Guillotière, sur la base de la démarche du collectif #occupy. Nous avons ainsi été amenés à identifier les acteurs, les pratiques, les initiatives qui avaient lieu dans ce quartier.

2.1. PERSPECTIVES CRITIQUES

Ces présentations ont chacune durées 20 minutes et se sont suivies de discussions malheureusement écourtées par le temps. Cet atelier a néanmoins ouvert des perspectives critiques très intéressantes que nous essayerons de thématiser comme suit :

- la nécessité d'un discours critique sur la production cartographique institutionnelle ;
- la possibilité d'une « cartographie indisciplinée »² et ses limites ;
- la cartographie critique comme processus d'émancipation.

La présentation de Matthieu Noucher nous invite à nous pencher sur le travail de chercheurs comme J.B. Haley qui ont interrogé le mode de production des cartes et remis en question leur apparente neutralité. Selon ce dernier, la pratique cartographique s'est progressivement enrichie d'une légitimité scientifique portée par une méthode et une sémiologie supposée faire autorité. L'usage de technologies comme les Systèmes d'Information Géographiques (SIG) contribue à conforter cette autorité par la précision technique. Ce que J.B. Haley³ nomme le « pouvoir interne à la cartographie » est cette normalisation stylistique qui donne le droit aux cartographes de différencier une carte « juste » d'une carte « erronée », voire « propagandiste ».

A ce « pouvoir interne », s'ajoute un « pouvoir externe ». La carte est produite par une autorité, une institution qui lui confère sa légitimité tout en imposant une norme. Haley reprend ici la notion de gouvernementalité de Michel Foucault : la carte est un outil de normalisation des représentations de l'espace. L'institution qui la produit façonne les représentations des destinataires et en hiérarchise les objets. Elle est donc non seulement outil de contrôle de l'espace (par le modèle cadastral par exemple) mais aussi de contrôle de ses représentations (taille, hiérarchie des figurés). La carte produit donc un discours. Une analyse critique des cartes est donc une analyse des discours qui passe par la déconstruction de ceux-ci. Pour reprendre la thématique foucauldienne, il s'agit d'interroger les limites de l'horizon épistémologique dans lequel se tiens le discours.

La possibilité et la nécessité d'une « cartographie indisciplinée » naît de la reconnaissance de la carte comme outil de pouvoir et de la volonté de ne pas la laisser à l'institution, plus encore, de l'utiliser pour contrer, dénoncer les pratiques de l'institution. C'est notamment la pratique du réseau Migreurop, qui utilise la cartographie comme outil de compréhension des phénomènes d'enfermement des migrants mais également comme outil de pression envers l'Union Européenne et d'information auprès de la société civile. Le réseau comprend de surcroît une multiplicité d'acteurs et dépasse l'usage « scientifique » de la carte pour se lier avec l'action militante et la protection des individus.

La pratique de la cartographie « indisciplinée » peut également transcender le champ de l'action associative et militante à proprement parler pour ouvrir des perspectives sur l'action individuelle au quotidien. La quotidienneté de la pratique cartographique est d'autant plus évidente que l'outil informatique, la prolifération des métadonnées géolocalisée rendent la carte omniprésente. Cette prolifération, permise notamment par l'action des géants du web pose cependant la question de l'usage de la carte et de la maîtrise de son processus de production. Matthieu Noucher⁴ s'interroge sur ce « passage d'une représentation de l'information géographique à une représentation géographique de l'information » où l'espace ne serait qu'un support neutre

² Noucher, M., "Du capital spatial au capital social des cartes participatives.", *EspacesTemps.net*

³ Harley, J.B., « deconstructing the map », *Cartographica* 26, no2, 1989

⁴ Noucher, *op.cit*

pour une information individualisée traitée algorithmiquement. Il appelle donc à différencier la « cartographie collaborative » où l'individu est pourvoyeur passif, parfois malgré lui d'information et la « cartographie participative, davantage axée sur les processus décisionnels qu'elle alimente ». La pratique cartographique du collectif #occupy se base justement sur ces temps d'échanges où les habitants sont amenés à co-produire leurs représentations de l'espace.

Ainsi, la pratique d'une cartographie émancipatrice pourrait être vue davantage en terme de processus que de résultat. Dans sa pratique cartographique avec les migrants, Sarah Mekdjian, insiste sur le caractère original, non généralisable, parfois même obscur des cartes produites. La carte sort ainsi de la normativité prétendument nécessaire à sa légitimité, elle produit un langage qui lui appartient, produit d'une réflexion collective. Selon Sarah Mekdjian, c'est à cette condition que l'expérience cartographique des migrants, continuellement amenés à se révéler peut s'avérer positive. Cela implique une mise à distance du (de la) chercheur(se) qui n'est plus juge de la validité du discours produit.

Dans sa présentation, Sarah Mekdjian fait ainsi référence à un essai de Judith Butler sur de la notion de critique développée par Michel Foucault⁵. Dans cet essai, l'auteure présente la critique comme une remise en question de l'ordre institué qui s'incarne par une série de normes rendant possible, intelligible, légitime, les pratiques individuelles qui s'y conforment. Le processus critique est un processus créatif de mise en doute de la légitimité des normes préexistantes. Ce processus ne se fait pas sans prise de risques (risque de se voir juger illégitime, inapproprié). La critique, selon l'analyse qu'en fait Sarah Mekdjian est ce moment précis où le jugement est suspendu, entre la remise en question de la norme établie et la production d'une nouvelle vision normative. Ainsi, la pratique de la cartographie critique, radicale ou indisciplinée peut être ce processus de remise en question individuelle ou collective de l'autorité de pratiques spatiales instituées et la création de nouvelles formes de représentations qui viennent confronter l'ordre établi.

3. QUESTIONNEMENTS AUTOUR DES OUTILS CONCEPTUELS DES GÉOGRAPHES : L'OBJET FRONTIÈRE, LA JUSTICE SPATIALE ET LE BIEN COMMUN

3.1. PRÉSENTATION DE L'ATELIER ET DES INTERVENANTS

L'atelier portant sur les outils conceptuels des géographes s'est déroulée le 29 avril durant la matinée, de 9h à 12h30. Il a réuni une trentaine de participants autour de quatre présentations, divisé en deux temps : un premier temps autour des problématiques liées à la notion de *frontière*, un second portant sur des concepts actuellement en vogue que constituent les notions de *justice spatiale* et de *bien commun*.

Fabrizio Eva est enseignant-chercheur en géographie politique et économique à l'Université de Cà Foscari Venice, Treviso Campus. Il est spécialiste des problématiques liées aux territoires d'Asie de l'Est, des dynamiques et des crises géopolitiques. Il a souhaité au cours de sa présentation mettre en avant les raisons et objectifs sous-jacents à l'existence des frontières, présentant ainsi une approche reclusienne des dynamiques géopolitiques qui donne à voir ce qu'il nomme un "lien inconscient" en matière d'analyse géopolitique entre différents théoriciens de la géographie (Reclus, Kropoktine, Foucault, Dawkins, Raffestein, ...)⁶.

Patrick Minder, maître d'enseignement et de recherche en didactique de la géographie, a décortiqué l'objet "frontière" à travers une revue – encore non exhaustive – de différents types de frontières existants dans le monde, ceci afin de pouvoir déceler quelques points communs et les critères nécessaires et suffisants pour définir une frontière, soit une base conceptuelle la plus simple qui soit.

Philippe Genestier est chercheur en épistémologie de l'urbanisme, chercheur au sein du Laboratoire de Recherches Interdisciplinaires Villes Espace Sociétés (RIVES), enseignant à l'ENTPE, issu d'une formation d'urbaniste-architecte et en philosophie et sciences sociales. Son propos a tenu à aborder non pas la notion de justice spatiale en tant que telle, mais de ce que cela témoignait quant à l'orientation intellectuelle dans le domaine à la fois des sciences sociales, de la géographie mais aussi de l'orientation culturelle aujourd'hui de manière plus générale. Cette notion fait en effet florès depuis quelques années et se trouve assez développée

⁵ What is Critique? An Essay on Foucault's Virtue

⁶ Notamment issu de son article "Caging/self-caging : materiality and memes as tools for geopolitical analysis" in *Human Geography*, Vol. 5 n°3 (2012). URL : http://www.hugeog.com/index.php?option=com_content&view=article&id=234:eva-53&catid=48:volume-5-number-3&Itemid=64

en matière de problématiques environnementales et urbaines, s'articulant selon avec ce que certains ont appelé la "nouvelle géographie critique" qui met en avant tout particulièrement la notion de "droit à la ville" sous la plume d'auteurs tels que D. Harvey, E.W. Soja ainsi que d'autres ; d'où l'intérêt de s'interroger dont quoi elle serait le produit et de ce qu'elle témoigne.

Guillaume Faburel est professeur à l'Université Lyon 2 et chercheur à l'unité mixte de recherche Triangle (CNRS, École normale supérieure, Université Lyon 2, Institut d'Études Politiques de Lyon, Université de Saint-Étienne) où il est responsable de l'axe "Études urbaines" ainsi que coordinateur de l'Atelier 4 "Formations et expérimentations pédagogiques" au sein du labex IMU. Ses travaux portent sur la ville durable, la justice urbaine, la participation habitante ainsi que sur l'évolution des savoirs et métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Il a souhaité appliquer, dans le cadre de ces journées d'études, la notion de "bien commun" faisant l'objet d'un retour – notamment dans les mouvements altermondialistes mais aussi dans les sphères professionnelles de l'urbanisme – au champ de la ville et de l'urbain, interrogeant par ailleurs les raisons de ce retour marqué.

3.2. PERSPECTIVES CRITIQUES

Fabrizio Eva présente donc une approche épistémologique mobilisant des penseurs proches de courants anarchistes, à travers les continuités qu'il observe entre ces derniers, ceci afin d'élaborer une méthodologie d'analyse des dynamiques géopolitiques, plus précisément quant aux problématiques liées aux **frontières**. Il s'appuie d'abord sur les facteurs définis par Élisée Reclus comme des "lois" en raison de leur fréquence : la tendance des groupes humains à se structurer de façon hiérarchique (en raison d'un développement inégal) ; l'envie irrépressible de liberté de l'individu ; l'oscillation/la balance continue entre ces deux tendances opposées. D'où l'idée que les frontières devraient être mobiles en ce qu'elles sont caractérisées par une fonction temporaire ; lorsque la fonction change, ou que les choix des groupes humains changent, les frontières doivent s'adapter à cette-ces nouvelle-s fonction-s. Il s'appuie ensuite sur l'idée de *mème* (*meme* en anglais) de Richard Dawkins, l'*idée-mème* constituant l'unité de transmission culturelle, ou d'imitation, une entité capable d'être transmise d'un cerveau à un autre. L'idée-mème serait l'ensemble de ce qui entre dans nos esprits et nos mémoires, la plupart du temps sans que l'on s'en rende compte. Ces idées-mêmes s'accumuleraient entre elles de manière à former l'ensemble des nos opinions, croyances, valeurs, identités, perceptions, ... et auraient tendance à se consolider non pas seulement dans notre esprit mais aussi à se répliquer dans d'autres esprits grâce à la transmission effectuée à travers les paroles et les actions.

L'affirmation de Jean Gottman quant au fait que les êtres humains construisent mentalement leurs relations à l'espace à travers trois critères est également mis en avant par F. Eva : l'imitation ; le conditionnement culturel et social ; le processus de théorisation symbolique. Ceci forme l'espace symbolique/représenté, qui donne à la fois sens à des caractéristiques individuelles, peut être utilisé pour des raisons politiques et n'est pas négociable. J. Gottman forme ainsi la dialectique mouvement/circulation – iconographie, constitutive des deux forces principales formant l'espace : l'iconographie comme la matérialisation des croyances abstraites, avec pour spécificité d'être souvent utilisée par les forces politiques à des fins politiques spécifiques (les frontières peuvent être vues comme des iconographies servant la forme politique de l'État-Nation) ; le mouvement comme l'ensemble des circulations des individus et groupes d'individus et de leurs produits, dans le temps et dans l'espace, une force de changement et d'instabilité géographique.

Sur cette base, F. Eva propose une méthodologie pour l'analyse géopolitique basée sur ces différents outils. Il s'agirait alors d'observer les dynamiques géopolitiques à travers la tripartition de l'espace – biophysique, perçu et symbolique ; de reconnaître le besoin humain de transférer le sens de la vie à la matérialité (les frontières seraient un transfert d'une idée forte) ; d'utiliser la pyramide socio-économique comme un critère d'interprétation ; d'accepter l'idée de frontières/limites flexibles. Il propose enfin le concept de *caging* (mettre en cage, enfermement, lié à la notion de pouvoir et d'iconographie) et celui de *selfcaging* (auto-enfermement par les individus et groupes d'individus, lié autant à l'iconographie qu'au mouvement), dont les individus et groupes d'individus sont à la fois les victimes et les coupables et qui donneraient à voir une dynamique continue cristallisée dans l'espace, ce que se doivent d'observer les géographes.

F. Eva tire alors plusieurs conclusions : la nécessité de déconnecter les groupes humains des territoires, soit le fait qu'il ne faudrait jamais reconnaître à aucun groupe un lien spécial et immuable dans le temps avec un territoire spécifique. Ensuite, la souveraineté démocratique devrait avant tout résider dans la pratique au jour le jour du politique par les individus – à travers les processus de décisions. Enfin, l'organisation des groupes et des frontières devrait se faire sur la base de la cohabitation entre différent-e-s régions/espaces, à la fois fonctionnelles, flexibles et avec des frontières mobiles. L'appliquant au cas du conflit pour l'indépendance de

L'Ukraine de l'Est, il affirme que cette dernière a des relations réelles avec les territoires qu'elle réclame pour avoir droit à l'indépendance. En revanche, la nature des déclarations indépendantistes se rapprocherait très largement de celles du gouvernement de Kiev en matière de souveraineté, ce qui fait dire à F. Eva qu'il n'y aurait pas de véritable raison pour l'indépendance, seulement pour l'autonomie.

Le chemin de réflexion de Patrick Minder quant à la frontière tient à requestionner cet objet considéré comme banal, souvent présenté en tant que donné géographique. Considérant la grande variété en matière de frontières, il souhaite voir si des cas particuliers de frontières topographiques peuvent servir à définir le terme en question. Il constitue ainsi un large répertoire de toutes les frontières existantes dans le monde, donnant à voir de nombreux cas très variés – de la frontière naturelle à celle résultant d'une pure construction politique, de la frontière actée à celle, contestée, ... Pour le moment, ses recherches en cours lui permettent de remettre en cause notamment un critère courant dans les différentes définitions qu'il a pu trouver des frontières, à savoir que ces dernières seraient des lignes. Or Patrick Minder pointe le fait qu'il existe de nombreux cas – par exemple celui de la "frontière triangulaire" entre la France, l'Allemagne et la région bâloise de Suisse – où la frontière est un point. Il continue à décortiquer le concept afin de trouver d'autres critères nécessaires et suffisants pour une définition renouvelée.

Le temps des débats a permis d'amener de nombreux questionnements. La question de la nuance entre limite et frontière est posée aux intervenants ; si l'on parle de frontière linguistique et non pas de limite linguistique, il serait intéressant de savoir de quelle manière ils pensent le glissement/l'articulation/l'incrusation d'une frontière au sein des limites qui serait une notion plus large. Se trouvant encore à l'état "d'inventaire", P. Minder ne peut encore s'avancer sur une réponse stricte mais souligne à quel point les mots sont importants en la matière ; par exemple lorsqu'il s'agit de la frontière israélo-palestinienne, les termes employés de part et d'autre de la frontière se trouvent être très différents, entre *security fence*, *mur*, *clôture*, *grillage*, *muraille*, *paroi*, *porte*, *rempart*, ... Fabrizio Eva considère pour sa part le seul terme de limite comme ayant une valeur générale, tandis que les termes de frontière ou encore de démarcation seraient seulement utilisés par des pouvoirs (politiques) afin de résoudre des questions pratiques.

Allant dans ce sens, une autre intervention pointe qu'il est nécessaire d'avoir conscience qu'il existe toujours une intentionnalité et un pouvoir sous-jacents aux termes employés. Alors que le terme de limite serait suffisamment large pour englober les limites naturelles, biophysiques, etc., celui de frontière serait corrélé à un sens politico-étatique ; la frontière linguistique constituerait alors un contre-sens sauf s'il y a convergence avec une frontière politique, de même pour la frontière naturelle. D'autre part, l'ingéniosité humaine dans la création de frontières en tout lieu et toute cause soulevée par la présentation de P. Minder permettrait de dire que l'homme aurait la capacité d'être tout autant ingénieux pour la conception de formes territoriales qui s'appuient sur d'autres limites.

Par ailleurs, la distinction entre la frontière statique – comme résultant d'un pouvoir politique, au service des États et de leur souveraineté – et celle mobile – qui permettrait de s'adapter aux mouvements des hommes et constituerait l'un des points pour remédier aux impérialismes politiques – opérée au cours de la présentation de F. Eva se trouve requestionnée à la lumière de la dématérialisation des frontières. Il y aurait une autre manière de penser la frontière mobile, soit à travers le corps des migrants et des empreintes digitales enregistrées, mais aussi des drones comme outils mobiles de surveillance de la frontière, qui tracent les mouvements des individus et autorisent ou non de passer d'un État à un autre. Dans ce cas, la frontière dite mobile constituerait non pas un mouvement d'émancipation mais un nouvel outil du côté du pouvoir ; il s'agirait donc de ne pas opposer la fixité du pouvoir et le mobile de la liberté. Pour F. Eva, ce ne serait pas une bonne manière d'aborder les choses, en ce que cela ne consiste pas en une question de frontière mais de pouvoir ; les frontières créées seraient avant tout dépendantes de la relation de pouvoir des inégalités existantes dans ces relations de pouvoir. Le fait que des hommes soient enfermés par ces frontières mobiles relèverait du pouvoir et des problématiques qu'il soulève. Une autre personne souligne que la matérialité des frontières persiste à travers les grillages, barrières, ... bien qu'elle soit moins visible. La notion de réticulaire de C.-A. Schulz permettrait de saisir ce vers quoi l'on s'oriente actuellement en matière de frontières⁷.

Philippe Genestier interroge ce qu'il s'est produit afin que la notion de **justice spatiale** prenne une place tant importante dans la tradition critique de contestation de l'ordre du monde, ce qui se trouve selon lui lié à un

⁷ L'article suivant présente très bien ces enjeux : Groupe Frontière, "La frontière, un objet spatial en mutation.", *EspacesTemps.net*, Travaux, 04.10.2004. URL : <http://www.espacestems.net/articles/la-frontiere-un-objet-spatial-en-mutation/>

ensembl de traits de type macro-structurels dans les domaines socio-économique et culturel. Le concept découlerait d'une pensée de type post-holiste, conception où le tout prévaut sur les parties, à travers la notion de société qui porte une valeur à la fois explicative et descriptive ainsi qu'une valeur mobilisatrice : on peut expliquer pa la société et agir au nom de la société, pour la société, etc. Au sein de ce que P. Genestier nomme un holisme sociétal, l'espace n'existe pas ou très peu, il est un sous-produit du système sociétal, le reflet des rapports de force. Jusqu'à la remise en cause de la notion d'État-nation, le modèle holiste durkheimien qui est aussi le modèle républicain, met en avant les notions d'identité et de solidarité et fait prévaloir une lecture plus historique que géographique. L'histoire est vue selon une conception hégélienne et marxiste, s'inscrivant dans un discours téléologique ; celui de l'organisation idéale, de la réconciliation de la société avec elle-même.

La notion de justice spatiale veut sortir de cette vision téléologique et universaliste et plutôt s'inscrire dans le référentiel "groupal / local" afin de prendre au sérieux ce qui constitue l'existence de circonstances particulières, dans une configuration et un contexte produits par la matérialité (territoire, paysages et dimension idéale, culturel, rapports sociaux, etc.). Elle s'inscrirait dans la montée en puissance du paradigme post-holistique qui se développe depuis une vingtaine d'années, du fait à la fois de la montée en puissance dans les écoles françaises de l'école anglo-saxonne (interactionnisme, inter-subjectivisme, ...) où les groupes sociaux interagissent pour produire de manière infinie et en temps réel leur monde social, ainsi que des nouvelles orientations des sciences sociales qui invalident la lecture holistique et prennent au sérieux le lieu et le site. La valeur du lieu, du site est ainsi reconnue dans ce qu'elle engendre des inégalités géographiques, des injustices spatiales, de la relégation, ... Le concept de justice spatiale se distingue également de l'individualisme méthodologique ou individualisme libéral où l'espace est également invalidé en ce que les hommes sont mus par la recherche de leurs propres intérêts et où le contexte et le lieu constituent des ressources ou des contraintes.

La justice spatiale s'oppose à la conception d'une justice matérielle qui prévalait antérieurement ; le discours qu'elle porte est très fortement nourri par des mots de l'espace, entre exclusion, marginalisation, relégation, ... soit des termes géographiques qui renvoient à des figures spatiales et qui seraient engagés dans des contradictions permanentes. Ceci accrédirait par ailleurs le malaise des jeunes de banlieue, que l'on problématise désormais en termes spatial et urbain plutôt que de parler d'insertion économique, de ressources financières, de chômage, ... Ainsi les utilisations pratiques de ce discours dans le domaine urbain mènerait à la démolition des quartiers de banlieue au nom de leur remise aux normes en termes d'urbanité, de conformité à un modèle de ville qui est le propre du groupe social servant de référence.

Cette nouvelle forme de pensée spatialiste⁸ et localiste procéderait donc selon P. Genestier d'une nouvelle forme d'analyse du social finalement très proche du holisme, puisqu'il s'agirait pour les deux modes de pensée de se distinguer de l'individualisme libéral. Dans les deux cas, le constat sur le monde social est élaboré à partir d'une lecture misérabiliste, appelant à l'intervention correctrice des pouvoirs publics afin de remettre le réel en conformité avec le groupe social de référence. Si ce dernier concernait avant tout les ouvriers qualifiés dans la grande industrie jusque dans les années 1990, il servirait depuis les activités culturelles avec une conception hédoniste de la ville qui requalifie les espaces publics, produit de la résidentialisation, ...

Il faudrait prendre des précautions intellectuelles afin d'éviter le risque d'ethno-centrisme. P. Genestier donne ainsi quelques notions clés qui permettent selon lui de dépasser la notion de justice spatiale, entre la notion de pluralité des sphères de justice de M. Walzer, la dualité des rapports à l'espace de R. Ledru, ainsi que la distinction entre espaces à faible et à forte légitimité de J. Rémy.

La notion de **bien commun** fait quant à elle l'objet d'un retour marqué et ce au sein de sphères variées, dans les partis politiques de gauche, les mouvements altermondialistes mais aussi avec les journées de la FNAU⁹ ; elle serait en train de pénétrer d'autres formes de construction politique, pratiques, idéelles autant que les marchés du conseil et de l'action urbaine, devenant presque un lieu commun. Guillaume Faburel s'interroge sur le commun qui serait justement visé et que l'on a du mal à définir, revenant pour cela sur les raisons sous-jacentes à la notoriété retrouvée de la notion.

Il y aurait dans les sociétés du capitalisme tardif et de la facture néolibérale de nombreuses fractures dans les

⁸ P. Genestier précise que spatialisme désigne l'espace physique comme facteur déterminant pour la vie sociale, matériellement et symboliquement, psychiquement, etc.

⁹ Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

environnements urbains, face auxquelles le commun se poserait comme la volonté de tenir ensemble ; le premier objectif du commun serait donc de retisser, renouer, créer une fonction ensemblière. Par ailleurs, le commun impliquerait des pensées séculaires sur la totalité et la globalité ; il proposerait une notion unificatrice voire un rempart face à la coalescence des crises, afin de faire front commun. Que souhaitons-nous donc construire de commun dans ce qui serait une nouvelle ère durable des crises ?

P. Dardot et C. Laval mettent en avant les construits hérités, les héritages que nous avons en commun qui ont été guidés par certaines institutions plus que d'autres et sont par ailleurs en crise : la crise de l'universalité d'abord, donc la philosophie s'évertuerait à qualifier l'essence ; une propriété inhérente à certaines choses que le droit a fixé comme valeur (l'eau, l'énergie, ...) ; un bien suprême naturalisé que la téléologie figeait comme transcendance. Ces héritages communs ou bien communs donnés en héritage se trouvent pourtant en crise, une crise qui serait celle du méta-récit du progrès et de son mythe d'Orphée, soit celle des valeurs et du sens véhiculés par la modernité et par ses grands partages universalistes (raison/passion, naturel/culture, ...)... D'où un regain d'intérêt pour la fonction ensemblière du *commun* qui permettrait de clore momentanément le débat sur la modernité / post-modernité, ...

Par ailleurs, la crise de la modernité chercherait également à répondre aux problématiques liées à la *nature*, suite à la puissance organisatrice de la modernité du partage entre nature et culture et de l'épistémologie moderniste. Les conceptions distancières de la nature se trouveraient être au coeur du dispositif du retour du commun, la nature étant omniprésente dans les critiques que les communs visent à adresser à la modernité. Derrière la crise des communs se jouerait une crise de la modernité et plus encore celle des institutions qui ont longtemps, par la nature, assis leur puissance d'agir. Selon P. Dardot et C. Laval, ce qui serait alors tout particulièrement en crise dans les grands partages dont nous héritons se trouverait la question de l'agir, du politique ; c'est la question de l'agir en commun qu'il s'agirait de mettre en avant, une pratique de mise en commun liant les êtres humains aux choses et à eux-mêmes en tant que sujets collectifs.

C'est donc face à la fragilisation des espaces-temps du politique et à l'individuation croissante des cognitions et des pratiques sociales du politique que les communs acquerraient toute leur notoriété. Cette crise du politique se manifesterait par une incorporation micro-politique ou infra-politique, en ce que la politique mettrait en mouvement, créerait des groupes, des mobilisations environnementales. Ce serait alors par des expériences quotidiennes et ordinaires, de l'habiter notamment, à travers le champ de l'ordinaire et du sensible que se produirait cette reconstruction du politique. Or selon G. Faburel, la ville interviendrait tout particulièrement dans celle-ci, en tant que lieu d'expérimentation de cette infra-politique. Face à l'urbanisation généralisée et à l'uniformisation des grandes métropoles, les communs en question renverraient à l'expérience des mondes, aux habitants urbains, nourrissant alors une variété de résistances ordinaires au conditionnement, de même que des mobilisations contre les orientations générales des grandes villes. La question environnementale se trouverait déterminante là-dedans, à travers les crises écologiques notamment. L'environnement opérerait alors en tant qu'opérateur réflexif ou filtre interprétatif des comportements attendus ; c'est par lui que les chaînes de valeurs et les systèmes de croyance issus de la modernité opéreraient des retours, en faveur d'un éco-socialisme, d'alternatives auto-gestionnaires, ... qui par l'environnement tentent de (re)construire un commun par la nature.

Au cours des débats, P. Genestier revient sur la conception du commun qui se trouve selon lui tiraillée entre deux conceptions de la légitimité politique : une conception procédurale pour laquelle les groupes sociaux se mobilisent et prennent en main leur propre citoyenneté ; une conception qui tend vers un universalisme post-national qui doit prendre le relais de l'universalisme humaniste. Il y aurait une tension entre une légitimité procédurale (perspective mésoscopique qui permettrait de faire réémerger du politique) et un universalisme mondialisé, une ambiguïté interne à la notion de commun qui constitue selon lui un jeu de discours pour tenter d'inventer une nouvelle figure du salut, un nouvel horizon politique. Or ce dernier serait très improbable en ce qu'on ne définirait pas de définition substantielle du bien vers lequel on souhaite aller.

Une autre intervention met quant à elle en avant la catégorisation trop généralisante de la justice spatiale comme post-holisme spatial en ce qu'au sein même de la littérature sur la notion coexistent des approches très variées et qui débattent justement de l'universalité. G. Faburel intervient également dans ce sens, affirmant que l'universalité de la justice spatiale mise en avant par P. Genestier vaut beaucoup pour les conceptions de la justice issues de J. Rawls (visions de B. Bret et S. Fainstein notamment), tandis que des pratiques d'autogestion renvoient à d'autres théories sociales de la justice qui s'inscrivent moins voire plus dans la catégorie post-holiste (I.M. Young, N. Fraser, M. Dikeç, ...). L'approche de P. Genestier mettrait ainsi de côté d'autres théories sociales de la justice spatiale, notamment procédurales, qui donneraient droit et lieu

à la création d'autres communs.

Pour P. Pelletier, la problématique se situerait beaucoup plus sur le bien commun en ce qu'il constitue une notion bien plus utilisée que celle de justice spatiale, mais aussi en ce qu'il porte la problématique de l'environnement. Selon lui, la crise de la société civile coexisterait avec celle du capitalisme, qui aurait elle trouvé un horizon : celui du capitalisme vert. Or les liens entre la problématique environnementale et la question du bien commun seraient issus de quelque chose de plus ancien, à savoir le fait que la notion de bien commun serait héritée du vocabulaire de grandes religions instituées ; dans la sphère écologique au sens large, la communauté des croyants serait également très active. Quant aux problématiques posées par l'universalité, le terme de cosmopolitisme se trouve être celui qui conviendrait le mieux pour penser une alternative aux grands récits.

Les deux intervenants se voient également interrogés quant aux horizons politiques qu'ils mettent en avant (le tournant spatial et le tournant praxéologique) qui, en remobilisant l'espace pourraient constituer de fausses fenêtres dans les modes de résolution politique. Pour G. Faburel, en matière de conflits d'environnement liés à des grands projets, il ne s'agit pas seulement d'une construction théorique des discours, mais de formes de mobilisation active faisant front commun contre ce que sont dénommés des aménagements modernistes. De plus, on observerait une diffusion transculturelle d'un commun qui serait celui du rapport à la terre comme élément de restabilisation d'une précarité généralisée, à la fois en Amérique du sud et du nord, en Inde, en Afrique et ce selon des cultures d'appartenance et des conceptions de l'environnement aux antipodes les unes des autres. Ils auraient en commun des formes d'attaches, des constructions précaires du rapport à la terre, à des fins vivrières et donc d'autres formes du commun, de la communauté – un terme qui nécessiterait d'être rediscuté suite à sa disqualification dans le cadre des références essentiellement nord-américaines. P. Genestier met quant à lui en avant les résultats d'entretiens avec des personnes habitant les banlieues qui vivent leur espace sous la forme de la libération du système institutionnel et des injonctions politiques, avec la possibilité de se soustraire du monde des obligations politiques. Plus que des demandes de mobilisation citoyenne, il y aurait selon lui plutôt la volonté de pouvoir vivre sa vie sociale sous la modalité de l'alternance et du choix de l'engagement, de la soustraction dans la vie urbaine et la vie sociale, pouvant signer une forme d'affaissement du politique qui se viderait de ses espérances et deviendrait seulement une modalité de régulation des rapports sociaux.

Une autre personne opère une remise en cause des réels dangers de l'approche spatialisée pour les problématiques de classe mis en exergue par P. Genestier, dans le cadre des pays dits du Sud, au sein desquels les questions de justice spatiale et de droit à la ville sont de plus en plus mobilisées. Ces territoires sont différents de ceux des villes du nord dans leur construction spatiale et sociale, avec l'absence d'un groupe social unifié et justement un partage de l'espace entre communautés avec d'importantes manifestations spatiales et une importance de l'informel qui se manifeste en termes d'accès aux ressources matérielles et politiques. Dans ces pays, au sein de la recherche académique et en termes de mobilisations d'intérêts, ces problématiques se poseraient donc très différemment, du fait que la question de la spatialité soit vraiment explicatrice d'injustices sociales. P. Genestier va dans ce sens en expliquant que son propos est explicatif des mondes dits occidentaux.

4. UNE BALLADE URBAINE AUTOUR DES CANUTS, DE LA COMMUNE DE LYON ET DU MOUVEMENT ANARCHISTE À LYON AU XIX^e SIÈCLE

Matthieu Rabbe, docteur en histoire, a effectué sa thèse sous la direction d'Olivier Faure à l'Université Jean Moulin Lyon III sur le thème "Les Communards à Lyon" (2011), qui vient par ailleurs d'être publié (octobre 2015) sous la forme d'un ouvrage : *Les Communards à Lyon. Les insurgés, la répression, la surveillance*.

C'est donc à partir de sa thèse et de son intérêt pour le sujet qu'il a construit une ballade urbaine autour des Canuts, de la Commune de Lyon et du mouvement anarchiste à Lyon au XIX^e siècle. Celle-ci s'est déroulée le mercredi après-midi pendant un peu plus de deux heures. Débutant sur la grande place de Croix-Rousse, la ballade est passée par la plaque commémorative des révoltes des Canuts puis par la Cour des Voraces, par l'Hôtel-de-ville, par la dalle rouge marquant l'endroit de l'assassinat de Sadi Carnot par Caserio avant de finir sur la place du Pont à la Guillotière. L'esprit historique de révolte de Lyon aurait fait que la ville fut considérée comme l'un des lieux les plus propices notamment pour les espoirs de révolution sociale. La présentation faite par Matthieu Rabe nous a donné à voir que, plus qu'une simple copie de la Commune de Paris, la Commune de Lyon a connu ses propres développements et retentissements mais aussi une

répression propre, d'où l'intérêt de présenter son histoire.

Le succès – en matière de contenu comme de présence du public – autour de cette ballade était notable ; c'est en effet l'atelier qui a réuni le plus de personnes au cours des journées et également le public le plus diversifié. Plus accessible qu'une énième salle de conférence, la balade urbaine a l'avantage d'établir un lien direct entre un sujet et-ou une réflexion théoriques et l'espace dans lequel ils s'inscrivent, permettant une réflexion directement spatialisée et une implication corporelle dans l'apprentissage. Elle constitue un outil à creuser, notamment en matière d'expérimentation pédagogique mais aussi en ce qu'elle consiste une possibilité pour la recherche et la « science » de s'ouvrir pleinement à la société civile.

5. RETOUR SUR LES MODALITÉS PRATIQUES ET CE QU'ELLES DISENT EN MATIÈRE

Nous tenons enfin à souligner ce qui, au delà des échanges et débats fructueux que ces journées d'études ont engagés, a également contribué au bon déroulement de ces journées d'études, à savoir les modalités d'organisation pratiques.

Le déroulement des journées d'études au sein d'une MJC – celle de Jean Macé – a permis, même si la majorité des personnes présentes se trouvaient être des étudiants ou enseignants-chercheurs, l'ouverture à d'autres sphères que celles du monde universitaire, avec la présence de plusieurs personnes en dehors de ce milieu. La volonté de ces journées de s'ouvrir à la société civile a donc en partie fonctionné, du fait du lieu choisi et surtout lors de la ballade urbaine – en dehors des murs donc. Par ailleurs, l'organisation spécifique de la salle en cercle nous a semblé essentielle en ce qu'elle a favorisé de nombreux échanges et débats entre l'ensemble des intervenants et participants, créant une dynamique de discussion intéressante, plutôt que le seul couple intervention-questions ; des discussions qui ont aussi eu l'occasion d'être prolongées au cours des déjeûners.

Il semble donc que, dans la volonté de créer des passerelles entre les sphères de la recherche et de la société civile, et donc de favoriser de réelles discussions entre l'ensemble des participants et des intervenants, les modalités pratiques constituent un focus important pour favoriser les expérimentations.